

## Un projet de **rénovation** ?



ESPACE  
**CONSEIL**  
ÉNERGIE  
HABITAT

Faites appel  
à nos **conseillers** !



CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
HAUTE-GARONNE.FR

**Agir**  
avec vous !



En Haute-Garonne, ce sont plus de 90 000 ménages qui souffrent de précarité énergétique en consacrant plus de 10 % de leur revenu à des sources d'énergie dont le coût est chaque année plus cher. Face à ce constat, diminuer la consommation d'énergie dans les habitations est un impératif social et écologique qu'il est de notre devoir de mener.

Pour lutter avec efficacité contre la fracture thermique, qui touche en priorité les familles à revenus modestes, le Conseil départemental met au service des Hauts-Garonnais·es, en fonction de leur lieu de résidence, des Espaces conseil énergie habitat, en partenariat avec Renov'Occitanie et France Rénov'.

Propriétaires habitants ou bailleurs, chacun y trouvera la possibilité d'être conseillé, orienté, accompagné dans ses projets de rénovation thermique, et plus globalement dans ses travaux d'amélioration du confort de leur logement.

Ce sont autant de solutions pour réduire sa facture énergétique, contribuer à la protection de notre environnement tout en favorisant l'emploi local.

Ce sont autant de moyens pour bâtir les fondations d'une société qui s'engage résolument dans une transition synonyme d'amélioration de la qualité de vie pour tous.

**Georges Méric**

Président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne



Parce que l'équité territoriale et l'accès au droit sont dans l'ADN du Conseil départemental, nous avons déployé depuis 2016 un service public de proximité permettant à tous les Haut-Garonnais de trouver le conseil nécessaire pour s'engager sereinement dans la rénovation de leur logement. Ce service s'est enrichi d'année en année, tant dans la

diversité des profils d'experts qu'il rassemble, que dans les possibilités d'accompagnement technique et financier qui sont désormais équivalentes pour tous les propriétaires quelle que soit leur situation.

Chaque année, le Conseil départemental et ses prestataires conseillent ainsi plus de 3 000 ménages et en accompagnent gratuitement près de 800 dans une rénovation globale de leur logement.

**Jean-Michel Fabre**

Vice-président, transition écologique,  
mobilités douces, logement et habitat.

# Un accompagnement à la carte, en fonction de votre projet de rénovation

## 1 DÉFINIR VOTRE PROJET

Une information et des conseils personnalisés



Renseignement sur les aides financières, accompagnement pour le choix des professionnels...

## 2 IDENTIFIER VOS BESOINS

- Audit énergétique
- Définition du plan de financement



## 3 VOUS ACCOMPAGNER POUR LES TRAVAUX

- Assistance à la consultation des entreprises
- Analyse des devis
- Aide à la mobilisation des aides
- Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage
- Accompagnement au suivi et la réception des travaux
- Suivi des consommations après travaux (pendant 3 ans)



# À toutes les étapes, vous restez maître de votre projet

**Apportez** tous les éléments techniques et financiers nécessaires (descriptif du logement, plans, photos, avis d'impôt sur le revenu, devis et factures de travaux...)



**Choisissez** les étapes sur lesquelles vous souhaitez être accompagné



**Choisissez** les entreprises et faites réaliser les devis



**Restez** le maître d'ouvrage et le seul décisionnaire des travaux à réaliser



**Informez** régulièrement votre conseiller de l'évolution de votre projet



**Vos factures d'énergie  
vous coûtent trop cher ?**

**Problème d'humidité ?**

**Votre logement  
a besoin d'une  
rénovation lourde ?**

**Votre logement  
n'est pas adapté  
à votre âge ou  
à votre handicap ?**



**Le Conseil départemental  
vous accompagne dans  
votre projet**

**Économies d'énergie / Maintien à domicile  
Remise en état d'un logement dégradé**

**Vous souhaitez rénover votre logement ?**

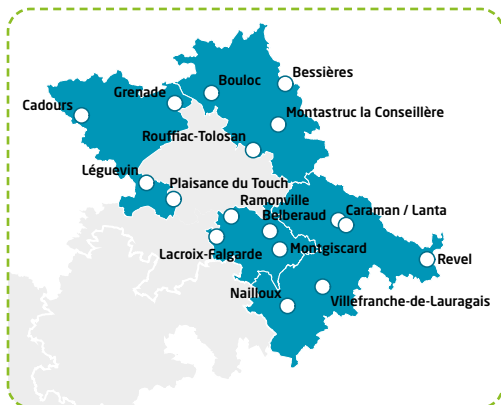
**Des Espaces conseil énergie habitat vous simplifient la vie :**

- un service public de proximité
- neutre et gratuit
- des conseils personnalisés
- un réseau d'experts techniques, financiers, juridiques ainsi que des architectes

Pour bien définir vos besoins de travaux, trouver les artisans locaux qualifiés, ou encore identifier et mobiliser les aides techniques et financières possibles, avec l'Espace conseil énergie habitat, vous êtes sûrs d'être bien accompagnés !

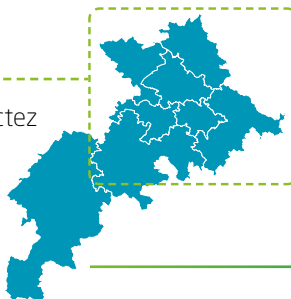
# Nos conseillers à votre disposition. Pour les contacter :

- Par téléphone : 05 34 33 48 26
- Par mail : [infoenergie@cd31.fr](mailto:infoenergie@cd31.fr)
- ou près de chez vous 17 Espaces conseil énergie habitat (sur rendez-vous)



Plus d'info sur  
[haute-garonne.fr/service/les-espaces-info-energie-eie](http://haute-garonne.fr/service/les-espaces-info-energie-eie)

Pour les autres zones, contactez  
vos conseillers locaux au :  
0808 800 700.



Conseil départemental de la Haute-Garonne  
1, bd de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9  
Tél. 05 34 33 32 31 - [haute-garonne.fr](http://haute-garonne.fr)

